

Plan d'action pour contrer l'agrile du frêne

Adoptée par recommandation du CCEDD lors de la rencontre du 4 juin 2014

Étapes	Statut	Quand	actions	Coûts 2014
Établir et adopter un budget récurrent	À faire	Annuellement	Établir un budget récurrent pour effectuer l'ensemble des tâches qu'exige une stratégie de prévention, de conservation et de remplacement	50 000 \$ ½ ville ½ subvention en attente
Formation	À faire	Printemps 2014	Formation employés parcs et TP	Temps
	Réalisé	Printemps 2014	Formation patrouille environnement	Temps
	Prévu	En continu	Formation continue pour les ressources déléguées (conseiller en environnement, hortultrice)	500 \$
Piégeage et dépistage	À faire	Avant 1 ^{er} juin 2014	Installer 10 pièges sur le territoire	300 \$
	À faire	Été 2014	Récolter les pièges et analyser les prises (mi-juillet et fin août)	Temps
	À faire		Faire un dépistage en continu (écorçage en août-septembre)	Temps
Inventaire en milieu public	Prévu	Printemps, été, automne 2014	Mains-d'œuvre – Centre de la nature	25 000 \$
	À faire		Transfert des données sur les outils cartographiques	Temps
Inventaire en milieu privé	À faire	Été, automne 2014	Mains-d'œuvre	10 000 \$
	À faire		Transfert des données sur les outils cartographiques	Temps
Permis d'abattage	Réalisé	Depuis 2012	Retenue des permis d'abattage de frênes entre juin et octobre	Nuls
Gestion du bois Gestion du bois (suite)	Réalisé	Été 2013	Établir une procédure pour la gestion du bois	Temps
	Réalisé	Été 2013	Trouver et autoriser site de dépôt	Temps
	En cours	En continu (A2013)	Gérer site de dépôt	Temps
	Réalisé	En continu (A2013)	Faire homologuer les déchiqueteuses de la ville (1 fois par mois)	À venir
	En cours		Gestion du bois coupé (public, privé et commercial)	Temps
	En cours		Modification des pratiques au niveau de la collecte des branches et résidus verts.	Temps
	En cours		Contrôle des déplacements de bois de frêne	Temps

Plan d'action pour contrer l'agrile du frêne

Adoptée par recommandation du CCEDD lors de la rencontre du 4 juin 2014

Étapes	Statuts	Quand	Actions	Coûts 2014
Gestion de l'information	À faire	En continu	Création d'une banque d'informations concernant l'agrile du frêne et mise en place d'une infrastructure de déclaration volontaire concernant les arbres dépérissants ou atteints	Temps
	À faire	Hiver 2014		À venir
Communication citoyenne	À faire	En continu	Bonifier le site internet	À venir
	Réalisé	Juin 2013	Mettre en place une adresse courriel et une ligne téléphonique d'urgence permettant aux citoyens d'alerter les instances municipales rapidement	Réalisé
	Réalisé	Août 2013	Rédaction et distribution écrite aux citoyens	Réalisé
	À faire	Printemps 2014	Soirée d'information pour les citoyens	500 \$
Stratégie de conservation, de traitement et de remplacement	Réalisé	Automne 2013	Établir une collaboration avec le Centre de la Nature et l'Université McGill	Temps
	À faire	Automne 2014	Établir une liste d'arbres à préserver et traiter	Temps
	À faire	Automne 2014	Établir une liste d'arbres à abattre	Temps
	À faire	2014	Adopter une stratégie de conservation	Temps
	À faire	Hiver 2014	Déterminer une méthode et un horaire de suivis	Temps
	À faire	2014	Préparer un plan de plantation préventive et/ou de remplacement (baliveaux, jeunes arbres, arbres de calibre)	Temps
	À faire	Automne 2014	Plantation préventive et de remplacement aux endroits susceptibles d'être infestés (population élevée de frênes, frênes déjà dépérissants, etc.)	8 500 \$ / année
Gestion des entrepreneurs en abattage et émondage	À faire	En continu	Établir un contact avec les entreprises privées d'émondage afin d'obtenir leur collaboration (dépistage et accréditation de déchiqueteuses par l'ACIA)	Temps
	À faire	Hiver 2014	Ajuster la réglementation municipale concernant l'abattage, l'élagage et la disposition du bois malade pour y inclure des mesures spécifiques concernant la gestion des frênes	Temps
	À faire	En continu	Maintenir à jour la liste des entrepreneurs dont la déchiqueteuse est homologuée par l'ACIA (1 fois par mois)	Temps
			Traitement avec des pesticides (<i>TreeAzin</i>)	5 000 \$ / année

Plan d'action pour contrer l'agrile du frêne

Adoptée par recommandation du CCEDD lors de la rencontre du 4 juin 2014

Étapes	Statuts	Quand	Actions	Coûts 2014
Création d'un regroupement de municipalités (ajout aout 2013)	À faire	Hiver 2014	Contacteur les municipalités de la Rive-Sud Mandater un ou une responsable (Hélène Godmaire de (CQEEE)) Créer un site Internet commun	Temps À estimer